

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
THEMATIQUE « ANALYSE FONCIERE » EN DATE DU 28 OC-
TOBRE 2016 CONCERNANT L'ELABORATION DU PLAN LOCAL
D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES INTERREGIONALE DE BLANGY SUR BRESLE**

Présents :

Délégués communautaires :

M. Christian ROUSSEL	Président de la Communauté de Communes Interrégionale de Blangy-sur-Bresle / Président du PETR du Pays Inter-régional Bresle Yères / Maire de Rieux ;
M. Claude VIALARET	Vice-président de la Communauté de Communes Interrégionale de Blangy-sur-Bresle ;
M. Maurice DENIS	Maire d'Aubermesnil-aux-Erables ;
M. Daniel HOUZELLE	Maire de Bazinval ;
M. Régis CAULLIER	Maire de Biencourt ;
Mme Annie CLAIRET	Adjointe au Maire de Blangy-sur-Bresle ;
M. Robert N'DIKI-MAYI	Conseiller municipal de Blangy-sur-Bresle ;
M. Xavier DUVAL	Maire de Bouillancourt-en-Séry ;
M. André BAYART	Maire de Bouttencourt et élu référent de la CCIBB pour la mise en place des groupes de travail ;
M. Pierre SECACHE	Adjoint au Maire de Bouttencourt ;
M. Patrick OUTREBON	Maire de Campneuseville ;
M. Jean-Pierre DELOBEL	Maire de Fallencourt ;
M. Jean-Claude BRAILLY	Maire de Frettemeule ;
M. Claude SANTERRE	Maire d'Hodeng-au-Bosc ;
M. Guy LONGUENT	Adjoint au Maire de Maisnières ;
M. Jean-Jacques NANTOIS	Maire de Martainneville ;
M. Jean-Claude QUENOT	Maire de Monchaux-Soreng ;
M. Jean PADE	Adjoint au Maire de Monchaux-Soreng ;
M. Gilbert SELLIER	Maire de Pierrecourt ;
M. Jack BACOUEL	Maire de Ramburelles ;
M. Patrice LETOUT	Adjoint au Maire de Réalcamp ;
M. Rémy TERNISIEN	Maire de Saint-Léger-aux-Bois ;
M. Claude FOULON	Maire de Tilloy-Floriville ;
M. Daniel DESTALMINIL	Adjoint au Maire de Vismes-au-Val.

Représentants des personnes publiques associées :

M. Stéphane MAICHZRIK - Chargé de mission « Planification » - DDTM 76 ;
M. Charles-Edouard MACKELBERG - Chargé de mission « Agro-environnemental » - EPTB Bresle.

Représentants des bureaux d'études / Agents de la Communauté de Communes :

Mme Laure CAQUELARD	Diagonale environnement ;
Mme Laurence LEFEBVRE	Architecte - Urbaniste / Espaç'Urba ;
M. Hadrien MARTIN	Urbaniste Espaç'Urba ;
Mme Julie MARCILLE	Chargée d'études - ALISE environnement ;
Mme Déborah QUENU	Chargée de mission PLUi de la Communauté de Communes Interrégionale de Blangy-sur-Bresle.

Excusés :

Foucarmont (M. VALLEE excusé)

Rétonval (Mme COVIN a remis les documents à Mme LEFEBVRE)

Saint-Martin-au-Bosc (Mme COUET a remis les documents par l'intermédiaire de M. DENIS)

Villers-sous-Foucarmont (Mme CREPT a remis les documents par l'intermédiaire de M. DENIS)

Les services de la Région Normandie se sont excusés de ne pouvoir être présents.

Monsieur le Président ouvre la réunion à 10h. L'ordre du jour est la poursuite de l'analyse foncière.

PREAMBULE

Mme LEFEBVRE remercie l'ensemble des participants d'être présent. Elle insiste sur le fait que l'objet de la réunion actuelle est la restitution du plan du bilan de la consommation de l'espace, ainsi que le plan sur l'identification des dents creuses et des espaces mutables, remis lors de la dernière réunion à chaque élu.

Mr BAYART, Maire de la commune de Bouttencourt et élu référent du PLUI-H de la CCIBB, demande si la consommation foncière finale aura une incidence sur la consommation foncière des dix prochaines années. Mme LEFEBVRE répond que oui. Dans le projet de PLUI-H, il faudra modérer la consommation de l'espace constatée depuis les 10 dernières années.

Mr OUTREBON, Maire de la commune de Campneuseville, s'interroge. Les communes qui n'ont pas accueilli d'habitat les dix dernières années, risquent-elle d'être pénalisées pour la réalisation de constructions futures. Mme LEFEBVRE répond que non. Le PLUI-H relève d'une réflexion à l'échelle globale et non sur les communes individuellement. Mme LEFEBVRE précise que dans la 2^{de} phase du PLUI-H, des scénarii démographiques de développement seront établis en corrélation avec les enjeux identifiés lors des précédentes réunions de diagnostics. Ces éléments détermineront les objectifs du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) de la collectivité. Dans le cas contraire, Mr DUVALL s'interroge sur une commune qui a réalisé beaucoup de constructions, pourrait-elle être pénalisée ? Mme LEFEBVRE répond que non et rappelle qu'il faut s'attacher à l'échelle intercommunale et non plus communale. Par contre, elle indique que lors de la révision d'un document d'urbanisme ou élaboration du PLUi, il n'est pas impossible qu'un terrain classé en zone constructible soit déclassé.

Mme LEFEBVRE indique également que les risques sont à prendre en considération dans le volet foncier et dans la définition des zones constructibles. Ce sont des contraintes en matière d'aménagement.

GROUPE DE TRAVAIL

Suite à ces premières remarques, Mme LEFEBVRE propose donc aux élus de se retrouver en groupe. Le but est d'examiner les retours de documents pour chaque commune afin de dresser le bilan de l'analyse foncière.

Les élus pourront ensuite remettre les documents à Espac'urba pour que celui-ci puissent traiter, actualiser les données foncières.

SUITE DE LA PROCEDURE

La prochaine réunion sera consacrée à un volet incontournable du PLUI-**H** : le volet habitat. Il sera question d'une première présentation sur les données portant sur l'habitat ainsi que la démarche et les objectifs du PLH (Programme Local de l'Habitat).

La DDTM76 interviendra également par l'intermédiaire de Mr EVAÏN, représentant du pôle habitat à la DDTM76, qui effectuera une présentation.

Cette réunion est programmée le **jeudi 3 novembre 2016 à 14h** à la salle polyvalente de Blangy sur Bresle.

Les personnes qui auraient des remarques à formuler sur ce compte rendu sont priées de les énoncer par courrier à Espace'urba - 11, Rue Pasteur - 76 340 BLANGY SUR BRESLE ou par mail à la Communauté de Communes Interrégionale de Blangy-sur-Bresle à l'adresse suivante : comcom.blangy2@orange.fr.